

URBANISME

AVIS - ANNONCE DE PROJET – PU2026-34

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **Permis d'urbanisme**, introduite par Monsieur François ANDRE.

Le bien concerné par la demande est situé rue Sainte-Agathe 13 à 5550 LAFORÊT et est cadastré VRESSE-SUR-SEMOIS 2 DIV/LAFORET/ section A, n° 418/D2.

Le projet consiste au remplacement du carport existant par un carport deux places et l'installation d'un container de stockage.

Application de l'article D.IV.40, al. 3 - Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide.

La demande est soumise à ANNONCE DE PROJET en raison des écarts du projet par rapport aux valeurs indicatives du Règlement Général sur les Bâtisses en site rural – RGBSR « Ardenne – Laforêt », à savoir : la toiture (toiture plate), les matériaux de parement ainsi que le matériau de couverture des toitures.

Le dossier peut être consulté durant la période de l'annonce de projet à l'adresse suivante :
Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

- Les jours ouvrables de 9 à 12 heures.
- Pour les consultations les jours ouvrables jusqu'à 20 heures ou le samedi entre 10 et 12 heures : un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme.

Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 2 octobre au 16 octobre 2026 :

- par courrier ordinaire daté et signé à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be,
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU2026-34**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - la personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-Sur-Semois, le 25 septembre 2026

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD